

L'écriture

Les trois lois de l'écriture

Mais pourquoi lisons-nous et écrivons-nous ? Ce point est fondamental pour comprendre les difficultés auxquelles sont d'ordinaire confrontés les sourds, pour saisir la source d'un problème non trivial, que nous ne pouvons plus expérimenter nous-mêmes. C'est un fait : nous savons lire et écrire, et il est dès lors impossible de se mettre dans la peau d'un enfant en âge préscolaire.

Le besoin d'écriture est issu du besoin de transmettre la parole, qui est elle-même un support d'émission d'information. L'écrit est attaché à la parole, attaché mais pas esclave. Les voyelles sont la représentation des sons voisés, pleins. Les consonnes, plus nombreuses, représentent les chuintements, les râpements, les claquements. Vingt-six lettres suffisent... presque à créer la gamme des sons produits par nos organes phonatoires.

Première loi de l'écriture : représenter un caractère convenu. Les variations sont nombreuses pour dessiner la même lettre. Cependant, une fois le graphisme convenu, on ne pourra guère en sortir sans rendre la lecture du texte indigeste. Imaginons, pour s'en faire une idée, un texte en cunéiforme, en lié, en lettres capitales, en gothique, en 16 segments... le tout fortement mélangé. Nul doute que l'on aurait bien de la peine à décortiquer le message.

Deuxième loi de l'écriture : représenter les sons. Loi avec exceptions et dérivations. Suivant la langue que nous parlons, on y ajoute des accents : les signes diacritiques⁴⁵. Au son platement retranscrit, le point d'exclamation lui rend du tonus ; les ponctuations redonnent le rythme de la phrase. Pour les Espagnols, un tilde sur le 'n' pour en mouiller le son en [gne]. Pour les Allemands, un umlaut sur le 'u', qu'ils prononcent normalement 'ou' lui rend justement le son [u]. Pour nous francophones, comme les sons 'a-e-i-o-u' ne suffisent pas, on ajoute les combinaisons 'ou', 'an', 'on', 'en'...

Donc, le codage de l'écriture n'est pas d'une rigueur absolue. Il est modulé – et interprété à la lecture – selon la langue et l'accent qu'il traduit.

Troisième loi de l'écriture : véhiculer la grammaire. La troisième loi s'applique en plus de la loi phonétique : la longue liste des règles de grammaire doit être respectée. Il faut ajouter un 's' au pluriel des substantifs et adjectifs, lorsque le son de ce mot ne varie pas selon le nombre ; les verbes finissant en 'er' s'écrivent 'é' pour le participe passé... Toute une information supplémentaire encapsulant la loi phonétique y est ajoutée. Ainsi, l'écriture s'éloigne du phonétique à cause d'une métastructure qui n'est pas seulement historique, gratuite ou arbitraire, mais aussi porteuse de sens.

On remarque qu'aucune de ces trois lois, non respectée, n'empêche le message d'être lu. Un texte mal écrit reste lisible, bien que ce soit rendu pénible. Une représentation inadéquate des sons n'est également pas insurmontable, mais rend la reproduction sonore de la phrase distordue. Il suffit de lire un texte en anglais, avec notre interprétation française de la reproduction sonore, à une personne qui en connaît la prononciation : l'écart en garantit le comique.

Quant à la troisième loi, elle reste d'une rigoureuse nécessité : « illait vré cune fraze retrenskritte demanyerre fonètik rest pocible alire », mais un tel charabia demande une concentration non néglig-

⁴⁵ L'hébreu n'est pas accentué, le grec ancien non plus et n'est de plus, pas ponctué ; ce qui ajoute une difficulté supplémentaire à leur lecture et leur interprétation.

geable d'une part, et ne garantit plus la pérennité de l'orthographe d'autre part.

La pérennité de l'orthographe, une convention absolue

La guerre de l'orthographe a secoué le monde francophone, car un rapport du Conseil supérieur de la langue française, en fin 1990, proposait quelques corrections. Mais de grands défenseurs de l'écriture se sont manifestés avec vivacité, et l'écriture restera encore pour longtemps indépendante de la prononciation.

Le dictionnaire est un tabou ; intouchable, il ne sera pas simplifié. Modifier l'écriture, c'est toucher aux fondements du français. C'est le symbole d'identité de l'Hexagone, un ensemble de codifications et de prescriptions dont la racine date du XIII^e siècle. C'était la langue du gouvernement et du droit, officialisée par la création du Collège de France en 1530. Les règles et la grammaire furent validées par l'Académie française, fondée par Richelieu en 1635. Un mythe naquit à l'âge des Lumières : le français, comme langue de raison et de clarté. Il n'y eut plus de place pour des dialectes locaux, et l'anglais Anthony Lodge pourra écrire que cette langue, qui témoigne de la codification la plus rigide, est en fait un dialecte devenu langue, un dialecte qui a réussi.

Parmi d'autres communautés linguistiques, a priori moins rigides, tenter une réforme de l'écrit n'est pas forcément plus facile. L'Allemagne expérimente aussi une réforme qui propose de changer 185 mots, et de réduire les règles d'orthographe de 212 à 112. Les Länders l'acceptent en 1996, avec une introduction par étapes dans les écoles, de 1998 à 2005. Seul le coût des livres scolaires à changer va s'élever à 39,6 millions d'Euros... Mais ce n'est pas qu'une histoire d'argent, l'émotif domine ! Un sondage montre que 53% de personnes interrogées sont favorables, et 45% sont contre la réforme de l'orthographe allemande⁴⁶. *Lorsqu'ils prennent conscience que le remplacement de*

⁴⁶ 24 Heures du 1^{er} juillet 1996.

tous les « ai » en « ei » va transformer leur « Kaiser » en « Keiser », toute une meute d'âmes blessées – les journalistes en tête – poussent à travers la germanophonie des « Donnerwetter » outrés par ce crime de lèse-majesté, dit Pierre-Louis Chantre⁴⁷ à ce sujet.

Tout se complique, tout n'est pas inné, tout n'est pas implicite. Il faut apprendre et intégrer les règles : heureusement, l'école y pourvoit.

Pour la petite main de l'élève en école enfantine, il s'agit de tenir un crayon rebelle, guider la pointe sur le papier, copier le modèle donné par la maîtresse de classe ; tracer des droites et des courbes en suivant les lignes de la feuille, maîtriser les dépassements intempestifs, régler le repassage pour bien le superposer sans devoir relever le crayon. Après, c'est la plume et ses taches, qui chicane les gauchers dont la main passe par-dessus l'encre fraîche.

Il faut s'entraîner ; faire une ligne de chaque lettre, encore et encore. Il y a les majuscules, les minuscules. Les lettres doivent être régulières. Viennent ensuite les mots et leur orthographe... bizarre. Sous des images, les mots sont écrits, l'enfant apprend à les reconnaître, les compléter et les reproduire.

Pour le petit enfant sourd qui est intégré dans une classe d'entendants, ce qui est souvent le cas en classe enfantine, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture représente un saut quantique considérable⁴⁸. Le cas de l'enfant sourd éduqué principalement en LS est particulier : il n'a pas eu l'occasion de se façonner un vocabulaire autre qu'en signes, ou si peu, qu'il ne parvient pas à suivre le rythme de la classe dès que l'on dépasse le stade du corporel, visuel et manuel.

L'école n'apprend pas aux enfants à parler, mais à enrichir un vocabulaire existant. Parce que l'enfant qui entre à l'école possède un

⁴⁷ L'Hebdo du 6 avril 1995.

⁴⁸ «Le français, le danois ou l'anglais sont plus difficiles à lire que l'italien ou l'espagnol. D'une manière générale, plus une langue est éloignée de l'écriture phonétique, plus elle est malaisée à lire.» S. Borel-Maisonny, in *Langage oral & écrit*.

langage courant complet, nécessaire pour s'exprimer, déjà suffisant pour comprendre son entourage. L'un d'eux est étranger ? Qu'à cela ne tienne ! Il s'approprie le langage local en quelques mois au contact des autres enfants, alors que ses parents ne l'acquièrent qu'avec bien plus de temps, et encore imparfaitement.

Non, le constat est définitif : l'école ne nous apprend pas à parler notre langue depuis zéro. On doit déjà la pratiquer lorsque l'on franchit le pas de sa porte pour la première fois. Elle nous apprend la première loi : dessiner et lier des caractères ; puis la deuxième loi : mettre le son en écrit avec toutes ses variations. Ensuite, elle nous inculque la troisième loi, la grammaire. Apprendre la structure de la langue (que l'on utilise déjà), à la décomposer en parties typées. Apprendre à mettre les idées par écrit. Avec des briques, et en sachant où les placer, on peut construire du neuf.

Créer des briques est facile, c'est ancien et connu ; construire de nouveaux ensembles demande une connaissance étendue avec, en parallèle, un entraînement soutenu et régulier.

Une fois l'écriture maîtrisée, il nous est possible de déposer notre parole, expression de pensée, sur le papier sûrement et pour longtemps ; de la restituer et en suivre le déroulement quand et où l'on veut.

Le lecteur

Le lecteur est puissant. Potentiellement puissant. Tout le savoir écrit est à sa disposition, lu par le pinceau de son regard sur les pages de livres ou dans des fichiers informatiques, affichés sur un écran. Ses yeux posés sur le texte, il lit. Par saccades rapides d'environ 50 milli-secondes, les yeux avalent des mots écrits avec un appétit inégalable. C'est une image qui, instantanément analysée par le centre de l'écriture du cerveau, est comparée aux modèles connus : soit de l'écriture manuelle, très imparfaite et irrégulière, sautillante et chaotique ; soit de l'écriture technique ou la police « times » d'un livre ; soit encore des pixels plus ou moins nets sur la surface d'un écran. L'hypothèse du

mot le plus probable, déterminée selon le contexte de la phrase lue, est rapidement échafaudée et reste connectée à la lumière de la suite de la phrase, voire de la trame du texte.

Le lecteur dévore de l'image, décode des lettres, des syllabes ; reconstitue les mots ; restitue la phrase et en extrait de l'information.

À peine la moitié du mot est-elle lue que le reste est deviné et corrigé si la première issue s'avère fausse. La quantité d'informations passant par la vue du lecteur est phénoménale en tenant compte du processus utilisé ; c'est plus rapide que la parole si l'on est un lecteur « normal ». Il est donc possible de lire un texte à haute voix, car l'opération « lecture » ne mobilise l'attention que pour environ un tiers du temps requis pour le dire ; l'automatisation phonatoire – grâce à notre interface « parole » bien sûr – nous en laisse bien assez pour comprendre ce que l'on lit (et redit). Elle nous en laisse encore assez pour y ajouter de l'emphase, de la modulation et le ton approprié.

Pour Robin, les premières années scolaires où la lecture venait d'être en place, ce constat n'était pas valable. Un sourd n'a pas le « feed-back » de ce qu'il dit ; il doit utiliser une bonne partie de son attention pour produire les sons : articuler et respirer. Lorsque Robin lisait à haute voix, sa parole normalement fort compréhensible, devenait pâteuse, brouillée. Cette dégradation provenait de la charge conjuguée des deux processus difficiles : lire et parler.

Dès que l'enfant peut lire automatiquement, sans resyllaber les assemblages de lettres, il va pouvoir s'amuser. L'intérêt à la lecture ne se développe bien que si l'enfant a le plaisir de lire. Pour y arriver, il doit être à même de lire sans effort particulier, sans que cela soit ressenti comme une contrainte ou quelque chose d'ardu. C'est le stade de la « fusion syllabique ».

Souvent, le jeune lecteur qui aborde un livre déjà connu, où l'histoire a été racontée maintes fois, aura plus encore de plaisir à lire. Ce sera un ouvrage avec une image et quelques lignes de texte. Connaissant les phrases à l'avance, c'est pour lui plus facile de les lire ; les mots viennent à l'esprit aisément, au fur et à mesure qu'ils sont, à

travers les yeux, identifiés et décodés (du moins partiellement). C'est pour cela que les enfants qui débutent la lecture aiment relire les mêmes livres.

Pour l'enfant sourd ayant une prise en charge oraliste précoce réussie, ce stade sera une occasion de rapidement combler un retard de vocabulaire, voire de prendre une avance définitive sur les autres élèves entendants du même âge. Ce passage de lecture facilitée par une connaissance préalable du texte est une étape importante: elle laisse croire à l'enfant qu'il a lu tout seul et que la lecture est chose facile. Malgré sa propension à suivre des chemins battus, il finira par exercer sa lecture plus loin, sur d'autres sources. Les panneaux indicateurs, les plaques signalétiques, les publicités où les messages sont simples et en lettres capitales sont de bons candidats.

Mots agressifs

C'est hélas également le cas des manchettes de journaux, sur lesquelles s'étalent l'horreur et le scandaleux, ou le scandaleux et l'horreur suivant les jours.

Pour Robin, c'est le choc des termes quand il passe devant la caissette de distribution de journaux⁴⁹. Au gré des vents flotte la manchette sur laquelle de nouvelles calamités sont écrites, tous les jours en lettres géantes. Bébé mort de froid, accident: x morts, maison en feu, pollution grave, assassinats en série, typhon destructeur, avalanche meurtrière... Cette manchette l'a accompagné tout au long de sa scolarité primaire. C'était un clin d'œil du monde, une invitation à se documenter sur ce qu'il se passe sur notre planète. Mouillée quand il pleuvait, parfois déchirée par le vent, elle était là chaque jour en lui disant en quelques mots-chocs ce qui s'était passé de particulier.

⁴⁹ Système de distribution basé sur la confiance, où les journaux sont disponibles librement. La caissette a un compartiment fermé muni d'une fente pour en payer le prix.

Le côté positif de cette agression des mots et que, combinée avec la forte appétence à l'information de Robin, elle le poussait à en savoir plus et provoquait la discussion. Par la suite, il lisait l'article qui le renseignait complètement – du moins, aussi complètement que ses parents auraient pu le faire avec le même article comme source d'information... En ouvrant le journal, il voyait également des photos, d'autres titres de la page susceptibles de l'intéresser qu'il se mettait à lire, avec éventuellement l'article si c'était dans son domaine d'intérêt.

Ainsi, l'enfant qui aime lire un livre qu'il connaît déjà ne va pas résister bien longtemps à s'intéresser à d'autres de la même collection. La tournure, les personnages, les histoires sont de la même veine ; puis il va élargir son champ de lecture à l'ensemble des lectures à images.

Le pas suivant, c'est de lire un livre sans image, où tout est décrit. Bien entendu, cela semble plus difficile, il y a plus à lire. Mais là encore, si les parents lui en parlent, l'enfant y reviendra plus facilement. La curiosité aidant, les autres livres vont rapidement suivre. En route vers d'autres aventures, d'autres suspenses!

Tout n'est cependant pas – et de loin – automatique. Il faut mettre les éléments favorables en place, et dans le bon ordre, pour que l'amorce de la lecture se fasse. Dans le cas de l'enfant entendant, l'école y pourvoit. Pour l'enfant sourd, des prérequis et un suivi particulièrement précis sont nécessaires ; un suivi à la maison par les parents est indispensable. Quant aux prérequis, il lui faut un vocabulaire suffisamment étoffé et une appétence au langage parlé qui ne peuvent s'acquérir que par une prise en charge suffisamment oraliste.

À la fin des années 60, quand le D^r Cornett s'inquiétait du niveau de lecture déplorable des sourds de Gallaudet College, il n'a fait que mettre en évidence l'implication du manque de vocabulaire et de son incidence dommageable sur l'apprentissage de la lecture. La pompe à connaissance ne peut pas s'amorcer : pas de langage, pas de vocabulaire, pas de lecture. Sans lecture, le vocabulaire ne peut augmenter que faiblement et lentement. Avec un vocabulaire faible, l'intérêt à la lecture s'émousse vite s'il faut s'arrêter sur chaque mot qu'il faut

expliquer; encore faut-il avoir une personne compétente présente et disponible pour le faire.

C'est le drame des signeurs enfants ou adultes, qui n'ont pas reçu suffisamment d'oralisme. Ils n'ont pas constamment un interprète à disposition pouvant tout leur expliquer. La méconnaissance de la langue parlée, pour un signeur, ne s'arrête pas au vocabulaire restreint. Par rapport à une transposition classique entre deux langues de nature complètement différente, s'ajoutent celles de l'utilisation et de la mise en contexte des articles, des prépositions... Tous ces petits mots qui font qu'une phrase en est une en français et qui n'ont pas d'équivalent en langue des signes.

Pour un enfant sourd, on peut admettre à la rigueur que sa production de parole reste défectueuse, parce que trop dure à réaliser pour lui, trop éloignée de ses possibilités. On peut comprendre, lorsque c'est devenu évident, qu'il n'est plus vraiment utile d'user d'un temps précieux en logopédie pour mettre la parole en place. Par contre, on ne devrait jamais laisser un enfant sourd sans lecture. Ça, jamais.



L'école

Vocabulaire

Après quelques années, généralement à 4 ou 5 ans, les bambins sont appelés à suivre l'école publique, gratuite et obligatoire. Robin aime la logopédie, et l'aime tant qu'il prend cela pour l'école. C'est assez vrai, dans le sens où il doit parcourir un trajet qui l'éloigne de la maison, arriver dans un bâtiment où une dame s'occupe de lui dans ce qui ressemble fort à une petite classe. Il reçoit une tâche à mener à bien, des exercices à faire : souvent pour l'articulation, la reconnaissance sonore. Mais pas seulement. Nombre d'entre eux consistent en fiches, jeux éducatifs, assemblages pour développer sa maîtrise de l'espace et sa logique. Il est fréquent que les sourds maîtrisent mal l'espace, et restent maladroits dans leurs mouvements.

La logopédiste discute de la suite à envisager pour Robin. Nous lui faisons part, lors de cet entretien, de notre désir de lui faire suivre l'école traditionnelle, par opposition à l'école dite « spéciale » exclusivement dédiée aux enfants sourds. Intégration ! Le grand mot est lâché. Honni ou admiré, banni ou respecté, rejeté ou recherché... L'intégration est de plus en plus à la mode, au milieu des années huitante.

Ce choix dépend théoriquement des parents. Théoriquement, car il dépend bien sûr des possibilités de l'enfant, mais également

des conditions qui favorisent ou au contraire défavorisent la possibilité d'intégrer ; il dépend particulièrement du lieu d'habitation de la famille ; il dépend également et encore plus, des pressions qu'elle subit. Ou, plus subtilement et sournoisement, plus efficace que la pression, l'orientation sélective.

À l'école spéciale, personne ne pratique le LPC, la LS est balbutiante et nous avons de sérieuses craintes quant au niveau scolaire dispensé. Nous souhaitons ardemment que Robin suive l'école en intégration. Ce choix n'est pas le résultat hasardeux d'un lancer de pièce de monnaie, mais d'un faisceau de qualités dûment pesées. Nous savons déjà qu'il serait dans la même classe que sa sœur ; il retrouverait les mêmes enfants qu'il côtoie dans le quartier. Ce ne serait pas une intégration à la hussarde, mais au contraire, une intégration à la fois scolaire et sociale.

La logopédiste poursuit :

– Vous savez, on ne peut pas déjà se prononcer, c'est encore trop tôt. Tout peut se modifier dans un sens ou dans l'autre, d'ici là.

– Mais y a-t-il des critères pour qu'un enfant puisse être admis en école enfantine ?

– Il y en a beaucoup. Mais, pour ce qui est du langage, on admet qu'il doit connaître environ cent mots.

– Cent mots ? Pas plus ?

– À cet âge, il y a de grandes différences entre les enfants, qui s'ameublissent par la suite. Par exemple, prenons des enfants d'immigrés, dont les parents à la maison ne parlent qu'une langue étrangère. Ils n'auront qu'un vocabulaire très limité en français. Ces différences, puisqu'elles s'estompent avec le temps, font que la fourchette acceptable est très large. Cent mots, ça a l'air de rien, mais sachez que des adultes d'un milieu, disons, pas trop favorisé, se contentent d'un vocabulaire de 1500 mots.

– Parfait, dis-je, alors nous savons ce qu'il nous reste à faire : nous lui apprendrons cent mots.

Intérieurement, je souris. Peut-être même extérieurement, à voir le visage de la logopédiste. J'ai répondu ainsi un peu pour la brusquer

dans sa retenue trop prudente et trop conservatrice, un peu pour qu'elle prenne plus conscience des potentialités de son élève. Car je sais parfaitement que ce n'est pas un perroquet au langage de cent mots qui va pouvoir suivre une classe, fut-elle une classe enfantine. Cependant, une limite est donnée, aisée à atteindre, qui permettrait à Robin de commencer l'école et rattraper son retard de vocabulaire. Ce qu'il fait déjà à tour de bras.

– Mais, monsieur Masur, vous ne pouvez pas le prendre comme cela !

– Si, si ! D'ailleurs je crois bien que le compte est bon : il connaît les couleurs, sans compter les nuances, ça fait huit. Tous ses jouets, il y en a bien une trentaine. Et par les histoires, qu'on lui raconte à la maison ou ici, il sait le nom de tous les animaux qui y figurent...

Ce décompte paraît un peu ridicule. Cependant, l'enjeu est de taille. L'enfant sourd qui commence en enfantine a de grandes chances de poursuivre l'école publique.

Sinon ?

Sinon, c'est l'École Cantonale pour Enfants Sourds. En fait ce n'est pas encore un bâtiment en tant que tel comme c'est le cas aujourd'hui (l'ECES⁵⁰), mais elle est située dans plusieurs endroits distincts. Des petites classes pour les premiers degrés sont installées dans le quartier de Lausanne où précisément, nous habitons, tandis que les degrés supérieurs sont réunis dans des classes du collège d'Entrebois, situé au nord-ouest de la ville.

Pour ce genre de proximité, il y a des *effets de bord* qui ne sont pas quantifiables. L'envie plus ou moins contrôlée des responsables de vouloir remplir leur école spécialisée, par exemple. À cette époque, elle voit ses effectifs s'amenuiser par les effets cumulés de l'intégration – justement ! – et des progrès de la médecine. Les antibiotiques, mieux choisis, deviennent moins destructifs pour la cochlée, les méningites mieux soignées : le nombre de petits sourds franchissant le seuil de l'école spéciale diminue.

⁵⁰ ECES: École Cantonale pour Enfants Sourds.

Le conseil d'orientation

Un an est vite passé. Lorsqu'un choix scolaire s'approche pour un enfant sourd, le Conseil d'Orientation se réunit.

Dans notre cas, celui-ci est constitué d'un médecin ORL⁵¹, de la logopédiste spécialisée en surdité, d'un psychologue, d'une psychomotricienne, qui tous suivent l'enfant. En font encore partie un représentant de l'École Cantonale pour Enfants Sourds, l'inspecteur du Service de l'Enseignement Spécialisé de l'arrondissement concerné.

La composition du conseil peut cependant être différente suivant les situations. Ces gens, dont la moitié ne connaissent l'enfant que par le truchement du dossier (s'ils l'ont lu), vont évaluer ses possibilités. Par évaluation de sa socialisation, de sa façon d'appréhender l'espace, de construire sa psyché, d'intégrer le vocabulaire, de remplir une fiche, de son appétence à la prélecture et à la préécriture, de ses restes auditifs, de sa capacité à supporter les appareils, à lire sur les lèvres... pour en donner un conseil aux parents – qui n'ont pas le droit de participer ou même de suivre le débat. Lorsque le Conseil d'Orientation est prêt avec son conseil d'orientation, on fait entrer les parents dans un silence de jugement dernier, seules petites « choses » devant les Docteurs de la Loi, pour leur dévoiler la « sentence ».

Et ce conseil, les parents peuvent le suivre... ou pas. S'ils doivent faire marche arrière par la suite, on peut aisément imaginer le type de relation entre les parents (qui n'ont pas suivi le conseil) et les professionnels, avec lesquels, cette fois, ils sont contraints de traiter.

Heureusement, la situation est bien meilleure à l'heure actuelle. En juin 1984, l'Association vaudoise de parents d'enfants déficients auditifs (AVPEDA) met le doigt sur le problème. Un journal est édité, recueille les témoignages de parents. Comme Monique fait partie du comité, elle s'occupe de la rédaction du document – en toute connaissance de cause ! La proposition est de couper le déroulement de

⁵¹ ORL: Oto-rhino-laryngologie.

la réunion en deux : une partie sans les parents, où les professionnels peuvent parler librement entre eux. Puis dans un second temps, les parents sont impliqués dans la discussion et peuvent intervenir dans le débat. C'est ce qui sera retenu par l'État et appliqué les années suivantes.

Quant à l'application dudit conseil, si l'issue en est : « mettez votre enfant à École cantonale pour enfants sourds », il n'y a pas de problème (enfin, façon de parler...) car tout est prévu pour ce faire : une place va lui être réservée, il aura son nom écrit sur sa chaise et dans les fiches de l'ECES. Si l'issue est « intégrez votre enfant dans une classe normale », il n'y a souvent rien de plus. C'est aux parents qu'incombe la tâche de rechercher un maître/une maîtresse qui accepte l'enfant handicapé – car c'est bien de cela qu'il s'agit – dans sa classe. Ce n'est d'ailleurs pas la seule personne à convaincre. Il faut nécessairement que le directeur de l'établissement scolaire soit réceptif, et d'accord de se lancer dans ce qui lui semblera une aventure.

Tout ce déséquilibre est fort regrettable, et a une implication importante.

On ne naît pas avec un talent d'avocat, avec l'adresse subtile et pourtant bien nécessaire pour défendre une cause, convaincre un enseignant que sa tâche ne sera pas si ardue qu'elle en a l'air, qu'il ne risque pas l'opprobre en cas d'échec, que les autres élèves ne vont pas souffrir de cette présence, que les contours d'oreille ne sont pas si complexes que ça à mettre et enlever. Parce qu'après tout, on n'en sait rien au début. Ou si peu.

Tout le monde ne naît pas avec les talents d'un grand communicateur, pour bien expliquer à l'enseignant quelles sont les embûches et les pièges communs à éviter avec un enfant sourd et quels sont les aménagements à observer pour faciliter la communication. Il faut dédramatiser ce qu'est la surdité, éclairer la situation, convaincre les acteurs ; il faut indiquer le comportement à avoir : comment utiliser les éventuels moyens techniques qui aideront l'enseignant(e) dans sa tâche quotidienne, comment faire passer le message ; comment décodifier les réactions de l'enfant et y faire face...

Cette liberté totale, en cas d'intégration, est à double tranchant. Tel(le) enseignant(e) aura un contact difficile avec les parents, alors que les rapports avec l'enfant auraient été sans nuage. Un autre n'appréciera pas cette façon de faire, où il voit une tentative de lui forcer la main. Un autre encore se sentira motivé à faire quelque chose, mais démuné et dépouillé de ressources. La part déterminante, on le voit, n'est pas dans les potentialités de l'enfant, mais dans celles des parents. Il leur appartient, guidés trop souvent par la chance et le hasard, de se débrouiller sur un terrain instable, plutôt que par un soutien qui pourrait viser une certaine efficacité. En effet, il n'est pas donné à chacun d'avoir les idées précises quant à l'objectif pédagogique à suivre ; à user des bons arguments qui feront pencher la balance⁵².

Ce premier pas dans l'intégration est extrêmement important. Si celle-ci est bien menée, elle se conduira toute seule. Mal emmanchée, l'enfant sera ballotté, en porte-à-faux dans le système scolaire, décalé et inadapté.

Dans le cas de Robin, le conseil correspond à notre choix – ouf ! une embûche de moins – tout en précisant qu'il était vital que Robin poursuive en parallèle la logopédie trois fois par semaine, et deux fois le jardin d'enfants pour sourds. La logopédiste prend contact avec la future maîtresse, puis la demande officielle est faite par le médecin des Écoles.

Intégration

Pour cette première phase, nous sommes plutôt avantagés. L'école enfantine, qui comprend les deux degrés, est située à 300 mètres de la maison, à côté de la petite église de La Sallaz. Christelle la fréquente depuis une année. Nous n'avons que la maîtresse à convaincre.

⁵² La situation décrite correspond aux années 1980. Depuis, une structure a été créée par l'ALPC pour aider les parents qui désirent intégrer leurs enfants avec l'aide du LPC. Il s'agit du SAI, service d'aide à l'intégration.

M^{me} Buffat s'occupe depuis plus d'un quart de siècle de cette classe enfantine. Ses premiers élèves parcourent le monde ou se sont mariés et lui amènent leurs enfants. C'est une femme d'âge mûr, un brin en chair, toujours habillée de façon élégante, d'humeur égale, pleine de bon sens. Elle a du métier. Inutile de lui apprendre comment on s'occupe d'enfants, même si elle n'en a pas elle-même. Tous les parents qui lui ont confié leur enfant sont ravis. Elle « met les gamins dans sa poche ». Malgré quelques soucis par ailleurs fort légitimes, elle accepte de prendre notre fils dans sa classe, en précisant qu'elle en ferait part au directeur, pour la forme. Celui-ci doit peut-être même l'avoir oubliée, elle est si loin de son établissement, sans la moindre récrimination à son sujet, et depuis si longtemps qu'elle exerce...

Pour communiquer avec Robin, ce sera fort simple : on le placera à côté de sa sœur (elle est en deuxième degré), qui jouera le rôle d'interprète.

Il faut savoir que depuis une réforme du système scolaire vaudois, les enfants ne sont plus admis selon le critère de l'année de naissance seule, mais la limite est située curieusement le 30 juin. Si Christelle et Robin sont nés à 18 mois de distance, avec deux millésimes de différence, ils se retrouvent selon le critère d'échantillonnage de l'école ainsi fait, dans deux degrés consécutifs.

Christelle code de façon un peu brouillonne. Souvent, les clés du LPC ne sont correctes qu'au début et à la fin du mot. Mais Robin la comprend très bien. Comme elle sera dans les « grands », le programme ne lui sera pas inconnu, et beaucoup d'activités entre les deux degrés se font de concert. La charge de travail pour la maîtresse devrait être correcte, étant donné que les petits ne fréquentent la classe que le matin.

La rentrée scolaire

Tout est donc pour le mieux... Jusqu'à ce que, pendant les vacances d'été qui précèdent la rentrée, M^{me} Buffat rencontre une de ses

collègues d'études de l'École Normale⁵³. Elles parlent bien évidemment de leurs souvenirs communs, puis en viennent à leurs situations respectives⁵⁴.

– J'ai toujours une classe enfantine, à deux degrés, explique madame Buffat.

– Et ça se passe bien ? s'enquiert sa collègue.

– Oui, ça va bien, La Sallaz est un quartier sympathique, même s'il se construit de plus en plus d'immeubles.

– Le nombre d'élève ?

– Non, ça va, ce n'est pas un problème, depuis le temps que je fais ça.

– Et avec le français renouvelé ?⁵⁵

– Ma foi je trouve bien de leur apprendre déjà à lire, comme ça ils ont un avantage quand ils arrivent en primaire. Et pour toi ?

– Ho là là, j'ai changé il y a bien longtemps : j'enseigne dans une classe de sourds, figure-toi.

– Ah ? De sourds ? (Petite pointe d'intérêt dans sa voix).

– Eh oui ! Alors là, les effectifs sont plus bas : 4 à 6 par classe.

– Aussi peu ? (Petite pointe d'étonnement dans sa voix).

– Mais qu'est-ce que tu crois : c'est terriblement difficile avec ces enfants. Ils me mettent sur les nerfs !

– Est-ce possible ? Des si petits ? Et aussi peu ? (Petite pointe d'inquiétude dans sa voix)

– Bien sûr ! Ils n'entendent pas, et c'est compliqué pour les cadrer. En tous cas, on est vite à bout avec ce régime : de toujours leur courir après, d'essayer de les tenir tranquilles, de leur faire faire quelque chose de tangible. Pour faire passer le moindre message, il faut déployer des trésors de patience. Quand on parle de dépression dans

⁵³ École Normale : ancienne appellation de l'École Pédagogique, établissement de formation des enseignants.

⁵⁴ Dialogue fictif, résultat réel !

⁵⁵ La méthode d'enseignement du français – principalement la grammaire – venait d'être changée dans le canton.

l'enseignement... on n'en est pas loin. D'ailleurs, ma collègue disait justement...

– Quoi, avec seulement 4 à 6 élèves ?

– Oui, mais ne t'y trompe pas : on compte un sourd pour cinq élèves normaux !

Après cette discussion, notre brave maîtresse d'école enfantine est toute retournée. On la comprend. Elle le serait à moins ! Monique, au parfum de cette rencontre, doit rassurer et conforter dans sa décision la première institutrice de Robin. Ce n'est pas un petit monstre qui va à l'école, mais un petit garçon de quatre ans comme les autres, ou presque.

Dès les premiers jours d'école, M^{me} Buffat est rassurée. Le petit sourd est un garçonnet avide de faire comme les autres. Sa sœur, à l'aise dans le rôle du relais de la maîtresse, donne les consignes à son frère et sert d'intermédiaire si nécessaire. La maîtresse nous avouera près de la fin de l'année scolaire, que les difficultés ne sont pas venues où elle les attendait, mais par un autre élève caractériel qui a mobilisé bien plus son énergie que le petit sourd.

Fort heureusement, c'est bien comme nous l'avons souhaité et imaginé que cette première année, très délicate pour l'intégration, s'est passée.

Moins de logopédie ?

Le Conseil d'Orientation avait donné comme consigne que Robin suive trois après-midi par semaine la logopédie, et le jardin d'enfants spécialisé : ce qui fut fait au début. Car après trois mois, le régime à l'école comprenait aussi des après-midi, qui entraient en conflit avec ceux préconisés par le Conseil.

L'alternative est la suivante : continuer ainsi, et Robin manque des activités avec ses camarades de classe, ou suivre l'école, au déficit de la psychomotricité ou de la logopédie ?

Au grand dam de la logopédiste, nous suivons la deuxième solution. Ce qui n'est malheureusement pas bien compris. Pour nous, la priorité est clairement l'intégration. Or, chaque fois que notre fils va au CHUV, des périodes d'école se passent où il est absent. Ses camarades d'école ont partagé quelque chose, fait un bricolage, un dessin, appris une poésie. Il s'en rend compte, et en est mécontent. Pour lui, l'école, c'est auprès de M^{me} Buffat, non plus au CHUV, assimilée dans sa raison au jardin d'enfants. Donc quelque chose en retrait, qui ne correspond plus à son état d'esprit. Il a bien accepté l'école, et ce n'est pas pour reculer. Comme c'est également en accord avec notre pensée, le choix est clair. On nous a prévenus, à cette occasion, du manque que Robin pouvait ressentir de voir diminuer sa présence en milieu spécialisé ; mais c'est exactement le contraire qui se passe. Après des explications et éclairage des deux côtés, tout rentre dans l'ordre.

Se heurter à l'institution, à des professionnels, ce n'est pas facile à gérer pour des parents, car le risque est grand d'en faire trop ou trop peu.

Une saine relation demande non seulement des contacts suivis, mais aussi de la part de chacun, de mettre les problèmes sur le tapis sans fard. Afficher clairement les doutes et les divergences permet d'aller de l'avant.

La technique

Adaptation

L'amplification optique est à la fois bien plus ancienne et bien plus récente que l'amplification sonore. Il faut pour bien comprendre cela, distinguer ce qui est *adaptation* et ce qui est *amplification*. Lorsque le célèbre savant italien Galilée, en 1609 montre sa lunette aux sénateurs de Venise, ils peuvent voir (à l'envers, l'image étant renversée) avec une précision remarquable, des bâtiments éloignés de leur poste d'observation. C'est une adaptation dimensionnelle : la quantité de lumière qui atteint la surface de l'objectif d'entrée est concentrée sur le petit diamètre de la rétine.

De cette adaptation, Galilée va en faire le meilleur usage la nuit : il déploie sa lunette vers le ciel. Les découvertes qu'il va faire en observant le spectacle magnifique de Jupiter et ses satellites, vont l'amener à une nouvelle interprétation du monde. Interprétation où, chose insupportable pour l'époque, la terre n'occupe plus le centre de l'univers, mais devient un *vulgarius* satellite tournant autour du soleil. La publication de ces faits et des conclusions qui en découlent vont par la suite le brouiller gravement avec l'Église, qui n'acceptera pas ce point de vue et le traînera en 1633 devant le tribunal de l'Inquisition. Galilée sera sommé de confesser publiquement son « erreur », ce qu'il fait pour échapper au bourreau. L'anecdote dit qu'en sortant du

tribunal, il lâche: «Et pourtant, elle (la terre) tourne!» La réhabilitation du savant (par l'Église catholique, non pas par la communauté scientifique...) est d'ailleurs toute récente: 1992.

Donc, l'adaptation optique a bouleversé le monde connu en repoussant l'horizon de l'espace visible bien plus loin. De nombreux savants ont dû corriger leurs cours pour que la théorie s'adapte au réel, au vu, au mesuré. Malgré la tentative de l'Inquisition de vouloir cacher l'aspect novateur de cette découverte, elle a balayé de sa vérité les gens qui disposaient du «savoir».

Par l'utilisation du microscope, l'horizon du minuscule va être également repoussé et un monde auparavant invisible va être à la portée de l'homme. Van Leeuwenhoek passera sa vie à perfectionner des microscopes et à observer tous les échantillons qui lui passeront entre les mains. Il découvre dans les milieux liquides des *animalcula*, et en 1677, les spermatozoïdes. L'implication de ceux-ci dans la reproduction, en tant que semence, ne sera pas acceptée sans autre par le monde scientifique: une dispute entre «ovistes» et «animalculistes» se poursuivra jusqu'au XVIII^e siècle.

Cependant, pour revenir à notre propos, si la vision a son levier qui bouscule le sens de la vue pour le magnifier et en retire des observations qui bouleversent le monde, rien d'aussi magistral n'est découvert (et *découvrable*) pour le son. La seule adaptation possible, pour l'émission sonore est le porte-voix. L'écoute, elle, peut être améliorée par un cornet tel que l'utilise le professeur Tournesol dans les livres des aventures de Tintin. Par rapport à la lunette de Galilée, par rapport au microscope de Van Leeuwenhoek, ces «leviers du son» manquent singulièrement de grandeur...

Dans le sens de la production sonore, le porte-voix est probablement plus connu. Dans le registre des instruments à vent, la trompette adapte merveilleusement bien les vibrations des lèvres dans l'embouchure d'un diamètre de quelques millimètres, pour en faire une note pleine et sonore sortant d'un pavillon d'une quinzaine de centimètres. On reste loin des bouleversements que la lunette et le microscope ont donnés au monde.

Conservation

Dans le registre de la conservation visuelle, la photo va permettre de garder une image, tandis que le cinéma sera inventé en 1895 par les frères Lumière. Une séquence peut être projetée, mais en muet, car si la conservation son est possible, sa diffusion synchronisée ne l'est pas encore. Un demi-sourd célèbre⁵⁶ s'en est déjà occupé, de cette conservation du son : Edison a mis au point son phonographe à rouleau en 1877. L'appareil est entièrement mécanique. Le son est collecté par une membrane qui déforme le sillon créé par une aiguille de gravage dans le rouleau de cire. Sa restitution est exactement le processus inverse : les variations de position du sillon qui défile sous l'aiguille – en lecture cette fois – seront reproduites par la membrane.

Probablement que ce « manque de grandeur » en matière sonore, à première approximation du moins, explique partiellement l'impuissance et l'ignorance qui jalonne l'histoire de la surdité. L'avènement de l'électricité, puis de l'électronique va changer cette conception des choses.

Amplification

L'amplification des sons est une chose très, très récente dans l'Histoire. Elle suit l'évolution de l'électronique. Au début du XX^e siècle, en 1906 plus exactement, Lee de Forest invente la triode : c'est un tube électronique, et c'est à partir de là que l'électronique prend son essor. Par rapport à la lampe à incandescence qui sert à l'éclairage d'une pièce, si elle diffère peu par sa forme, elle en diffère bien par sa lumière, car elle ne laisse passer qu'un faible rougeoiement.

⁵⁶ Edison est devenu demi-sourd à 14 ans : le voyant courir pour attraper un train, un cheminot n'a rien trouvé de mieux que l'empoigner par les oreilles pour le hisser sur la plate-forme.

Et si l'on parle de son but, la différence est totale : elle peut contrôler un faisceau d'électrons.

Il faut encore un laps de temps important avant de découvrir toutes les lois qui gouvernent ce nouvel élément, lui appliquer un modèle mathématique et parallèlement, résoudre les problèmes de fabrication. Avant de voir une application « grand public », à un prix acceptable, il faut encore du temps. Et pour les sourds, le premier appareil auditif sera une caisse relativement lourde, peu commode et aux performances restreintes.

Dès les années 1960, la miniaturisation permise grâce aux transistors permet de créer des appareils complets – micro, ampli, transducteur – sous forme de contour d'oreille.

L'intérêt principal de cette invention est qu'elle... amplifie. Un signal faible à l'entrée se retrouve multiplié par dix, vingt, cinquante ! Avec, au passage, le prix d'une consommation d'énergie : en clair, il faut alimenter tout amplificateur électronique avec de l'électricité.

Pour une fois, le son bat l'image. Les amplificateurs de lumière permettant une image – noir et blanc – demandent une telle sophistication électronique qu'ils ne verront le jour qu'aux alentours des années 1980. À cause de leur prix prohibitif et de leur intérêt stratégique, voir sans être vu, ces systèmes de vision nocturne seront réservés en premier aux militaires.

L'histoire du son et de l'image en bref

- 1877 Thomas Edison, Combinaison son et image.
- 1895 Thomas Edison, Kinetophone (synchronisation)
- 1904 Charles Parson, Auscetophone
- 1906 Léon Gaumont, Elgéphone (synchronisation)
- 1919 Lee De Forest, son enregistré sur film par modulation lumineuse

L'information

Pour mieux cerner de quelle façon le cerveau traite la donnée brute « son », afin d'en extraire de l'information qui permette de tirer une conclusion, il faut être, nous l'avons vu, immergé dans le réel de la vie de tous les jours. Il faut prendre mesure de ce phénomène, sans perdre de vue le côté rationnel, fondamentalement fin, exigeant mais également automatique de ce traitement. Ces facultés d'analyse de l'information sont mises en fonction gratuitement, sans que l'on fasse un véritable apprentissage et sans exercice particulier. L'analyse fonctionne sans que nous en ayons pleinement conscience, mais ne demande pas moins des ressources en « traitement du signal » gigantesques, que les plus puissants processus informatiques commencent à peine à imiter. Pourquoi ? À cause de la masse de données incroyables qui est passée en revue, mais aussi à cause de l'expérience, avec l'expertise qu'elle requiert pour cataloguer les cas, et transformer le son en concepts.

La pomme de pin

C'est un samedi matin, il n'y a pas besoin de se lever. On reste au lit un moment de plus, entre le rêve et le sommeil... Cependant, les enfants, eux, se lèvent à l'heure habituelle. Comme ils sont réveillés, ils

se précipitent un étage plus bas, au salon, pour s'adonner à leur passe-temps favori : la lecture. Ils se mettent bien calés dans les fauteuils, les pieds sur la table basse et dévorent leurs BD.

Même l'activité extérieure est réduite : peu de trafic sur la route. Seul un moineau pousse son cri, à l'occasion, pour montrer qu'il vit. Dans ce silence, tout à coup, un bruit. À peine plus audible que le cri du moineau, mais très différent. Unique. Quelque chose est tombé au salon : un tapement, puis un rebond suivi de crissements.

En tout cas, ce n'est pas une lourde chute, comme une chaise... et ce n'est pas un vase ou une verrerie, auquel cas le bruit serait aigu et dur. Ce n'est pas bien important... Mais voilà que, sans que je le souhaite, ce bruit peu dérangeant m'a amené du demi-sommeil à la conscience et son empreinte impertinente excite ma curiosité et me force à l'analyse.

Les objets compris dans le volume du salon ne sont pas légion, encore moins ceux susceptibles de tomber, et on peut facilement les passer en revue mentalement. Ce n'est pas un livre, qui donnerait un son plus claquant, soit plus bruisant selon qu'il tombe sur une face ou sur la tranche, les pages à demi ouvertes amortissant la chute. Un jouet en plastique, lui, donnerait un son plus tapant ou clinquant s'il contient des parties métalliques. Des journaux ? ... non : ce serait un simple froissement à cause de la grande surface offerte par les pages sur l'air... Un crayon chutant peut avoir un bruit similaire, mais tout de même pas le crissement. Alors ?

Voilà ! Maintenant, je le sais, et l'évidence me frappe : c'est la pomme de pin qui est tombée ! Cette belle, bonne, grosse pomme de pin, que les enfants ont rapportée de Sardaigne. Elle a échappé jusqu'à présent au feu de la cheminée, bien qu'elle soit posée sur la poutre de celle-ci. Seule, elle est capable de faire un atterrissage de cette amplitude réduite, un rebond sur ses grosses lamelles qui crissent, frottées dans leur porte à faux sur les dalles du carrelage.

Cette révélation s'est construite en quelques secondes. À plus de quinze mètres de distance ce bruit avait forcé l'émergence du sommeil ténu du matin, et, l'instant d'après, je savais ce qu'il s'était passé.

Un des enfants a fait tomber la pomme de pin. Comme l'incertitude est levée, je me rendors sans plus y penser.

Un bruit inhabituel dérange. Le cerveau « veut » une explication. Ce qui met en branle le mécanisme de classement hiérarchique, pour inférer ce son à une explication rationnelle complète et suffisante. Si l'on ne trouve pas d'explication immédiate, on serait réduit à conclure qu'un bruit particulier, nouveau et spécial peut retentir dans les conditions données. Soit dans ce cas un samedi matin de farniente. Cette proposition n'est pas réaliste et la raison ne peut pas se satisfaire d'une réponse « c'est comme ça ».

C'est pourquoi l'auditeur ne peut pas l'ignorer, et se doit de classer ce bruit à quelque chose de plausible et satisfaisant pour l'esprit. D'après les caractéristiques fréquentielles et événementielles du bruit, il procède à un tri sélectif d'objets d'une part, mais teste également la possibilité matérielle de sa génération par l'objet sélectionné d'autre part. Si la conclusion de la recherche conduisait à la proposition « Tarte aux pommes glissant sur un toboggan », c'est insatisfaisant : il n'y a pas de tarte aux pommes, ni de toboggan, ni la possibilité de cette action pour créer ce bruit. La recherche se poursuit, pour calmer l'inquiétude et satisfaire le besoin de classement.

La ceinture

C'est le soir du concert. Notre voisin, Jacques, a profité d'une entrée de trop que nous avons et nous accompagnent, Monique, Christelle et moi. Monique, elle, exerce ses talents de choriste. Tous les chanteurs et chanteuses, en habits noirs, affichent une unité visuelle fantastique et une répartition bien équilibrée des voix. Les solistes, au centre devant le chef, l'orchestre de cuivres et de cordes, tous ont contribué à l'exécution magistrale de l'opéra « Les Lombards », de Verdi. C'est beau, impressionnant et prenant.

Après la prestation, Christelle et moi attendons que Monique émerge des coulisses, tandis que Jacques récupère son manteau de

pluie au vestiaire. Il n'a même pas à le boucler car, heureusement, il a cessé de pleuvoir, ce dont nous nous apercevons une fois réunis en dehors devant le théâtre. Ainsi, Monique, habillée quelque peu légèrement de sa tenue de concert, peut nous accompagner jusqu'à la voiture, à huit minutes à pied.

La voiture avance sur la route noire et mouillée, luisante des lumières de la ville, pendant que nous échangeons nos impressions sur le concert. Lorsque nous nous taisons, seul subsistent le chuintement des pneus sur l'asphalte et le ronron du moteur. Et en plus, un curieux flap-flap, ténu, mais présent... qui finit par m'inquiéter.

– Entendez-vous ce petit bruit bizarre ? demandais-je aux autres, qui ont interrompu leurs considérations sur les différentes phases du concert.

– Non... quel bruit ? Non...

Puis, une idée fait son chemin. Minuscule et sans relief au départ, elle émerge d'un coup, s'impose. C'est l'évidence même, c'est la seule solution !

– Dis, Jacques, est-ce que toute la ceinture de ton manteau est dans l'auto ?

Le temps de ralentir et de me mettre sur le côté, Jacques retire effectivement un bout de ceinture au tissu tout détrempé, qui passait sous la portière et battait la carrosserie lorsque le véhicule avançait.

Seul, ici, le conducteur est assez attentif pour isoler un bruit particulier et spécial, par rapport au bruit normal et habituel de son véhicule. En plus, ce bruit est particulièrement faible, ce qui explique aisément pourquoi Jacques, le voisin véhiculé ne s'en rend pas compte le premier ; le fameux bruit pourrait parfaitement être une des composantes sonores de ce véhicule qu'il ne connaît pas. De plus, s'il est bien plus souvent dans un véhicule en tant que conducteur que comme passager, il est fort possible que cette mésaventure ne lui soit jamais arrivée précédemment, sa manière de s'installer sur un siège gauche étant différente. En outre, il partage avec les autres une conversation sur le concert que tous viennent d'écouter ; tous ces gens sont donc d'autant moins réceptifs à écouter un bruit insolite.

Il convient de noter également que lorsqu'on participe à une conversation qui est entrecoupée de silences, on a l'écoute qui baisse à cause du travail intérieur qui consiste à vérifier les assertions et préparer en tête une formulation de réponse. Les passagères, assises à l'arrière, ne sont pas non plus véhiculées habituellement à cette place ; comme elles participent à la conversation, la remarque précédente s'applique également. En fait, c'est bien le conducteur qui se concentre le plus sur le véhicule, que les autres (heureusement !). C'est lui qui est à même de traquer ce son, en l'isolant des bruits habituels. Il écoute donc avec un rapport signal/bruit supérieur aux autres.

Ici, inférer ce son à quelque chose de « déjà entendu » ne peut pas fonctionner, si ce bruit ne s'est pas produit dans des circonstances similaires. C'est donc par l'analyse de la situation que la solution, à savoir une cause plausible et satisfaisante pour l'esprit, est trouvée.

Le vibreur

En ce temps béni des années quatre-vingts, où l'argent de l'État ne manque pas encore, il y a quatre logopédistes au CHUV. Par la suite, pour diminuer les coûts de la santé, deux postes seront affectés à d'autres services, deux seront attachés à l'ECES, ceci peu après que le bâtiment de École Cantonale pour Enfants Sourds soit construit.

Par la présence de mon fils auprès des gens qui s'occupent de surdit , des liens privilégiés se sont tissés entre le service de l'ORL et moi, plus particulièrement avec le phoniatre et les logopédistes. En tant qu'ingénieur de développement à l'électronique médicale du CHUV, je ne peux qu'avoir une écoute doublement attentive des besoins, et proposer des solutions... réalistes.

Plusieurs appareils sont développés à l'électronique médicale pour le compte de l'ORL, notamment la table vibrante. Celle-ci devait être dimensionnée pour s'adapter à la largeur des petites tables de travail, suffisamment plate pour ne pas gêner, suffisamment résistante pour être utilisée avec des petits enfants. Elle devait de plus utiliser la sortie

d'un amplificateur de table prévu initialement pour un vibreur de poignet. Cet amplificateur est doté d'un micro en entrée, et d'un puissant casque audio pour le traitement logopédique.

Avec ce genre d'appareil, on obtient plus de puissance qu'avec les prothèses « contour d'oreille », et un environnement sonore et vibratoire très complet. Par le fait de parler directement dans le micro, la logopédiste peut mieux contrôler la source du son, et être sûre de ce qu'entend l'enfant. En lui passant le micro, elle permet à ce dernier de ressentir les effets de sa propre production vocale et améliorer son « feed-back »⁵⁷. La table vibrante vient en complément : posée sur la table comme surface de travail, l'enfant sourd en a un contact direct. De ses mains ou ses poignets, il ressent les vibrations correspondant aux sons partiellement entendus – selon son degré de surdité – par le casque audio.

Le choix des matériaux pour la construction de la plaque vibrante (qui ressemble en fait à une boîte mince) est le suivant : un cadre rectangulaire et un fond en aluminium, épais pour assurer la stabilité. La membrane, le couvercle en quelque sorte, est faite d'une tôle fine, colorée par éloxage⁵⁸. Un travail de fraisage précis est nécessaire pour que la membrane soit bien positionnée dans le cadre.

Larsen

Aussi, une fois que j'ai mis le prototype au point, les trois autres pièces à réaliser sont confiées à un apprenti. Mais un problème se soulève lors des essais pratiques : la logopédiste remarque qu'avec un volume même peu élevé, des sifflements par effet Larsen⁵⁹ s'amorcent.

⁵⁷ Retour d'information, effet rétroactif (v. glossaire).

⁵⁸ Procédé électrolytique qui durcit une surface d'aluminium et permet, par l'apport de poudres, de la colorer.

⁵⁹ V. glossaire.

En fait, cette plaque vibrante, malgré une membrane en aluminium de sept dixièmes de millimètre d'épaisseur, se comporte comme un haut-parleur. Il faut dire que le matériau est souple, résistant à la pression qu'un enfant peut exercer en posant ses bras dessus, et d'une jolie couleur. En changer n'aurait que peu d'effets sur le Larsen. Pour l'éviter, la solution électronique est d'intercaler un filtre ne laissant passer que les basses fréquences – où se situe justement la fréquence de base de la parole – soit au maximum 500 Hz.

Un bref examen de l'amplificateur m'a montré que pour le vibreur de type poignet, pour lequel il est prévu à l'origine, il ne filtre... rien du tout. Mais la place disponible dans le boîtier est suffisante pour recevoir une carte électronique supplémentaire comportant un filtre. Ce qui est fait.

Au bout du compte, je confie à un apprenti la tâche de construire la plaque vibrante, la carte de filtre, monter et tester l'ensemble. Le test du filtre lui donne par ailleurs l'occasion de s'entraîner à faire un relevé de bande passante. Lorsqu'il a fini ses mesures, il m'appelle pour contrôler l'ensemble. Le générateur est mis à l'entrée, l'oscilloscope à la sortie. En introduisant des hautes fréquences, le son disparaît rapidement. Un coup d'œil sur la courbe relevée par l'apprenti me montre que tout est en ordre.

Comme il y a une radio sur la table du laboratoire, je lui propose d'essayer le montage avec un signal réel. D'abord, sans le filtre. Comme attendu, le son est bon – les aiguës toutefois atténuées ; ce qui est correct, vu que la membrane de ce pseudo haut-parleur est constituée d'une feuille de métal – donc lourde. Mais une fois le filtre branché... Quelle surprise ! On entend parfaitement l'animateur parler. On distingue le début et la fin des phrases, le ton enjoué, la différence quand c'est une voix de femme qui réplique, mais impossible d'en saisir un traître mot : ce n'est qu'une bouillie dans laquelle rien ne peut être décelé. Très surpris, étonné, les yeux écarquillés, l'apprenti se rend subitement compte qu'entendre n'est pas *comprendre*.

L'intérêt de cette réponse abruptement coupée pour les fréquences moyennes et élevées est qu'elle ressemble fortement à ce que doit

entendre un sourd profond. Souvent, les restes auditifs sont situés dans les basses fréquences, et seule la fréquence fondamentale de la voix est perçue. Bien peu d'entendants s'imaginent l'effet que cela donne. Une parole devient un magma informe, tous les crissements se transforment en un tressautement bizarre, un coup sec se transforme en «bloup» mou et sans précision. Si l'effet de filtrage est encore plus poussé, presque tous les sons se ressemblent ; on arrive seulement à dire s'il y a un bruit ou du silence : seul un rythme peut être perçu.

La qualité d'une écoute ne dépend pas que du niveau sonore ou du rapport signal/bruit : la bande passante est aussi déterminante. Si la radio en modulation de fréquence a supplanté l'ancien standard de la modulation d'amplitude, ou si le CD audio a remplacé le microsillon, c'est davantage pour leur meilleure qualité en bande passante que pour d'autres considérations qu'ils ont la faveur du public.

Jongny

Logis

En mai 1985, nous quittons Lausanne pour nous établir à Jongny, petit village dominant Vevey. La localité ne compte alors même pas 900 habitants, mais est en pleine croissance. Nous nous installons dans une maison toute neuve, nous nous sommes finalement décidés pour la construction d'une villa mitoyenne. Heureusement, car on s'est habitués à la petite maison de La Sallaz. Nous utilisons le jardin, nous y mettons la piscine en plastique l'été. Les enfants faisaient le bruit qu'ils voulaient – avec un enfant sourd, il y a forcément du bruit ! – sans souci qu'un voisin ne fût dérangé.

Pendant la construction, nous visitons souvent le chantier, où tout un quartier est en devenir. En voyant les murs de briques grises et rouges, nous avons de la peine à nous imaginer les pièces finies, la disposition des meubles, l'effet du carrelage, du crépi. Il me vient à l'esprit que c'est la même chose avec les enfants : on n'arrive pas à les imaginer plus grands, adolescents et encore moins adultes. Pour un petit sourd, on s'inquiète encore plus de son avenir, en prenant plus garde aux détails, mais qui peut préjuger de l'avenir ? Qui peut dire de quoi il aura besoin ?

Pendant la construction, le souhait manifeste de Robin était d'avoir un train électrique dans les combles. Chez les grands-parents

maternels, mes deux beaux-frères avaient monté patiemment une maquette au galetas. Pour y accéder, il fallait ouvrir une trappe au plafond et tirer une échelle escamotable. Ce passage à un niveau ignoré, ensuite de découvrir le merveilleux trésor qu'il recelait avait marqué le garçon de manière durable. Si l'on construit une maison neuve, dans son esprit il faut nécessairement qu'il y ait une maquette de train aux combles.

En arrivant à Jongny, un pari d'un autre ordre est en cours : faciliter l'intégration. En s'éloignant de l'école spéciale, et surtout, en s'approchant d'une école qui accueille déjà un enfant sourd profond, de trois ans plus âgé que Robin. C'est Lionel. Ses deux parents, Henri et Christiane ont fait le choix du LPC et font partie du groupe de parents qui se rencontrent régulièrement pour coder ensemble. Henri est capitaine à l'armée⁶⁰. Il sait où il va, du moins, en donne l'impression : au civil, il est un des doyens du cercle scolaire. C'est une position intéressante pour mettre en place les conditions d'une bonne intégration en toute connaissance de cause. Christiane est une enseignante douce et mesurée, qui travaille à temps partiel. Leur fils aîné, Jean-Marie, au moment où nous faisons connaissance, pratique aussi bien quelques signes que le LPC avec son frère Lionel.

Lorsque nous allons sur le chantier, ils nous reçoivent volontiers après la visite pour une collation. Plus tard, nous pouvons les inviter dans notre logis à la peinture encore fraîche. Comment croyez-vous que les enfants s'associaient pour jouer : deux entendants et deux sourds ? Perdu !

Lionel apprécie beaucoup de jouer avec une petite fille comme Christelle, qui de plus, peut lui coder. La réciproque est vraie : Robin apprécie beaucoup qu'un grand (les petits admirent toujours les grands) lui code, et ait tant de choses à lui montrer.

Notre pari sur l'avenir, c'est d'offrir les meilleures chances à Robin pour sa scolarité en privilégiant une filière déjà avertie du problème

⁶⁰ L'armée suisse est une armée de milice : chaque Suisse âgé de 20 à 40 ans est un soldat !

de la surdité. Présager de l'avenir en se référant à l'année enfantine de Robin, écourtée d'un mois par le déménagement, est un peu audacieux : mais, comme dit le dicton, qui ne risque rien n'a rien.

Pour sa seconde année en classe enfantine, Robin n'a plus sa sœur comme intermédiaire et complément : mais l'institutrice qui le reçoit a déjà accueilli un enfant sourd... Lionel l'a précédé.

Puis, l'année suivante apparut le premier dilemme. Deux institutrices se partagent la tâche : Colette, une jeune femme qui n'est pas encore dans la trentaine, et Lise, une institutrice d'âge mûr. Les élèves suivent un cycle de deux ans, soit les 1^{re} et 2^e primaire avec la même enseignante : comme Lionel et Robin ont trois ans d'écart, il va dans la classe de celle qui n'a justement pas eu Lionel...

Or, Colette, l'enseignante qui avait accepté Lionel dans sa classe avait même appris à coder en LPC, ce qui est un avantage à considérer. Faut-il que Robin redouble, pour se synchroniser dans le sillage de Lionel, ou faut-il jouer la carte de la normalité ? Pour tous, c'est clair : pas question de faire redoubler un enfant sans motif, d'autant plus qu'il lit déjà bien : heureusement, la titulaire accepte « le cas » sans réserve ! Elle est même contente de pouvoir vivre la même expérience que sa collègue. Il faut se rappeler qu'un(e) enseignant(e) n'est pas obligé(e) de travailler avec un enfant handicapé : il y a des écoles spécialisées pour cela...

Intégration

Robin suit sa première année primaire en intégration. Sa sœur le précède d'un degré, elle n'est plus là pour coder... Robin est placé en bonne position, à l'avant. Comme il ne comprend pas tout lorsque l'enseignante s'adresse à toute la classe, elle passe ensuite vers lui pour lui réexpliquer les consignes. Souvent, c'est son voisin – ou sa voisine – de table qui lui explique. Tout au long de sa scolarité, Robin va souvent avoir une aide importante et bénéfique d'enfants qui, placés à la même table que lui, vont lui servir d'interprètes, de répétiteurs ou d'indicateurs.

C'est la véritable intégration. Il va à l'école à pied, avec d'autres enfants du quartier. C'est un trajet d'un kilomètre à parcourir sur une petite route peu passante, entre les maisons, leurs jardins, leurs plantations. Les enfants montent sur des murets, roulent un caillou, guignent des lézards. Il se fait des amis : son meilleur copain est Andreas. C'est un garçon dont les parents sont d'origine allemande, et au début de sa scolarité, il peine un peu à parler en français.

Comme c'est curieux... Ce sont les deux garçons qui ont le plus de peine à se faire comprendre qui se mettent ensemble pour faire mille coups, jouer et s'amuser pendant des heures : aussi bien chez l'un que chez l'autre. Curieusement encore, la maman d'Andreas souffre d'un affaiblissement de l'audition assez gênant qui l'oblige à porter des prothèses auditives. Elle n'en aura que plus de compréhension pour le petit sourd, ami de son fils.

Les résultats scolaires... sont bons. Surtout en français, il est le meilleur lecteur de la classe ! Robin lit deux fois plus rapidement que quiconque : cette performance va perdurer à l'avenir. Les maths, par contre, causent plus de soucis.

L'ordre et la tenue des cahiers ne sont pas ses points forts. Un matin, la maîtresse, après avoir essayé d'obtenir le rangement de sa table en vain, finit par s'énerver. Elle élève la voix pour intimer à Robin de se mettre à la ranger, en lui indiquant du doigt de quoi il s'agit. Or, élever la voix avec un sourd profond ne l'impressionne guère, seuls des indices physiques tels la rougeur du visage, un froncement des sourcils, des gestes exaspérés, montrent qu'on est fâché. Voyant cela, Robin déclare tout go :

– Si tu continues à t'énerver comme ça, tu vas finir par tomber dans les pommes !

C'est bien sûr en référence à ses BD préférées qu'il fait une telle allusion. Mais cette réaction a de quoi interloquer cette pauvre maîtresse !

En dehors des heures de classe, en plus de la logopédie, Robin est suivi en appui par une enseignante spécialisée. La moyenne générale de Robin est un peu en dessous de la moyenne de la classe, mais, au fil des ans, elle va s'améliorer.

Alors RAS⁶¹? Presque. Pas plus que pour un autre enfant ! L'intégration qui commence bien continue bien. En 3^e degré, Robin est toujours à l'aise en classe. Il prend même un peu trop de liberté avec la discipline : il s'exprime volontiers. Il accapare la parole quand une idée lui passe par la tête, coupant les autres en parlant fort, sans plus de considération. Les maîtresses laissent faire... puisqu'il est sourd, il n'y peut rien, n'est-ce pas ?

Toujours RAS, l'enfant suit bien, il ne se crée pas de lacune grave qui pourrait nuire à sa scolarité. L'enseignante remarque son vocabulaire extrêmement riche par rapport aux enfants de son âge. Même si ce n'est pas le seul critère qualitatif et objectif, on constate que les résultats scolaires du garçon sont quasi la moyenne de la classe.

À cette époque, Robin ne se demande pas pourquoi il est sourd : les autres élèves non plus, ils l'acceptent comme il est. Sa culture est livresque : il forme les phrases comme on écrit : c'est assez surprenant d'entendre un garçon prononcer les « ne » dans une phrase comportant une négation. Mais il déborde quelque peu dans la prononciation, les verbes au pluriel sont prononcés différemment : et comme les sons 'é' sont prononcés 'i', au lieu de dire « se coucher », Robin le dit : « se couchire ». Ou « ils avancent », « ils avançant ».

Toujours en référence aux BD qu'il dévore, il demande à Monique :

- Maman, pourquoi avons-nous un petit nez ?
- Comment cela, un petit nez ? Nous avons un nez normal ! Ni gros, ni petit.
- Mais oui, Astérix et Obélix ont des nez comme ça (il en dessine un du doigt, en forme de poire) : alors nous avons un petit nez !

Un enfant a sa réputation dans un collège. À la pause, dans la salle des maîtres, les enseignants ne parlent pas que de la pluie et du beau temps, mais aussi de leurs élèves. Si l'un est spécialement doué pour un domaine, ou s'il se fait remarquer de l'enseignant par son attitude, ils en parlent. Les enseignants sont entre autres curieux de savoir ce

⁶¹ RAS = Rien à signaler, tout simplement !

qu'il va leur arriver comme futurs élèves, ils s'inquiètent des cas qui présentent un aspect particulier. Ainsi, un petit sourd ne passe pas totalement inaperçu. L'angoisse, pour l'enseignant qui va devoir s'occuper d'un petit handicapé à la rentrée scolaire, est presque palpable. De pouvoir en parler librement avec la collègue et vérifier que ce n'est pas si alarmant leur permet d'obtenir une tranquillité d'esprit favorable à l'intégration de l'élève, et contribue à désamorcer l'angoisse devant l'inconnu.

L'enseignante de 4^e est pleine de bon sens, calme et efficace. Elle n'a su qu'une dizaine de jours avant la rentrée scolaire qu'un enfant sourd sera dans sa classe. Elle est venue nous rendre visite pour s'informer sur la surdité et la problématique posée par le handicap de son futur élève.

La 4^e se passe bien. RAS. Robin est toujours faible en maths, il peine à comprendre des combinaisons pourtant bien expliquées. Ma mémoire est encore imprégnée de ces devoirs qui traînaient en longueur... avec des scènes dilatoires incroyables, pour ne pas terminer ses fiches de maths. Dès que je lui indiquais une erreur, il imitait le désespoir d'un personnage de BD. Il ouvrait une large bouche : (on n'apercevait que la lchette !) il râlait comme à l'article de la mort, puis tombait à moitié de sa chaise. Les sourds aiment faire un peu de théâtre, imiter et exagérer un modèle. Pour astreindre de tels acteurs à une discipline scolaire, c'est une tâche parfois éprouvante.

Sélection : la 5^e

La trop fameuse 5^e année de l'école vaudoise, avant sa « mutation »⁶², s'annonce. C'est une année de sélection : toutes les notes comptent pour une orientation à trois voies : pré-gymnasiale⁶³, supérieure ou terminale. Les parents, à tort ou à raison, honnissent cette

⁶² Depuis 1998, l'orientation se fait sur les 5^e et 6^e années.

⁶³ Qui mène au baccalauréat.

dernière. Il arrive fort souvent que des familles BCBG retirent leur enfant orienté en terminale pour le mettre en école privée. Un père, pourtant enseignant lui-même, va par exemple ratiociner sur toutes les notes que son enfant aura reçues. C'est l'année de toutes les crispations. Mais pour nous, parents d'enfant sourd⁶⁴, chaque année scolaire passée dans l'école publique, gratuite et obligatoire, est une année de gagnée par rapport à ce qu'aurait été l'école spéciale.

Pour la 5^e, il y a deux classes parallèles, donc deux enseignants papables⁶⁵. Une titulaire est Marianne, qui se trouve être aussi la cousine de Monique. Elle sait coder – elle a appris le code lorsque Lionel a passé dans sa classe. Marianne préférerait ne pas avoir son petit cousin dans sa classe : elle ne veut en aucun cas pouvoir être soupçonnée de partialité par des liens familiaux, même aussi éloignés⁶⁶. Les autres parents pourraient faire des remarques. Peut-être, au tréfonds d'elle-même et en dépit d'en avoir eu un dans sa classe, il subsiste en elle la pensée que les handicapés devraient aller... à l'école spéciale.

Pendant, comme la direction scolaire n'y voit aucun inconvénient, c'est chez elle que Robin est dirigé. Marianne a l'habitude de tenir sa classe plutôt sévèrement, avec exigence. Monique demande à Robin qu'il la vouvoie en classe pour ne pas laisser un flou s'installer : pas de problème, il ne tutoie plus les enseignantes depuis qu'on lui a expliqué que c'était impoli ! Par la suite, Marianne aura même de la peine à supprimer chez cet ancien élève – mais toujours petit cousin – son habitude de lui donner du « madame » à toutes les conversations qu'ils auront plus tard, et à lever la main dans des réunions de famille en sa présence comme s'il était toujours en classe !

⁶⁴ Robin aurait été orienté sur dossier (mais nous ne l'avons appris qu'après...)

⁶⁵ Autant pour Lionel que pour Robin, la possibilité d'une intégration avait été soumise à tous les maîtres de 5^e : il aurait aussi pu être déplacé à Corseaux, un autre village du cercle scolaire (nous ne l'avons su qu'après).

⁶⁶ Marianne m'a également fait la remarque qu'il n'est pas drôle pour un enfant que sa maîtresse côtoie sa mère régulièrement et lui fasse part de ce qu'il voudrait lui cacher...

Cette 5^e année est donc une étape importante d'un enseignement jusqu'ici progressif. Déjà, les enfants de Jongny doivent se déplacer en bus dans une commune voisine, à Chardonne.

Si Marianne est certes la titulaire de classe et donne les branches principales, les branches restantes sont données par d'autres, il y a multiplication d'intervenants. De plus, il y a l'enseignement de l'allemand. L'allemand... pour un sourd ? Alors que souvent, ils peinent à apprendre le français ? Élément fort négatif dans ce cas, la méthode est audiovisuelle. Des ajustements doivent être mis en place. Pour ne pas tout chambouler, en conseil de classe, il est décidé de mettre Robin à toutes les périodes, de le noter en conséquence et de faire un bilan plus tard.

À la musique ? Robin aurait pu facilement en être dispensé. Mais il veut faire « comme les autres ». Il s'occupe du rythme. Le maître d'allemand est un brillant pédagogue, original et vivant : Philippe Mercier, Herr Mercier pour les élèves. À la fin de la leçon, il imagine un petit jeu. Il énonce des calculs en allemand : les élèves forts en allemand et en math, qui répondent vite, sont libérés avant l'heure. Pour le garçon sourd, le problème est double : lire sur les lèvres une langue étrangère, deviner le calcul et chercher la réponse ! Lorsqu'une fois, il y parvient, Herr Mercier en est tout secoué. Il pensait honnêtement que c'était impossible ! De joie, il prend le téléphone pour annoncer l'exploit à Monique.

Résultats de la 5^e ? Les aptitudes de Robin en français et arithmétique sont relativement bonnes : Robin sera orienté en division supérieure, soit la voie médiane.

Première impression, RAS. Quoique... Par la suite, Robin nous a dit s'être beaucoup ennuyé en 5^e et 6^e. Il est en dehors de la vie de la classe. Souvent, les explications sont orales : Robin copie ce que le voisin écrit... lit dans le livre. Parfois, il regarde l'horloge et le

temps qui passe⁶⁷. Il a moins de copains. À la récréation, il est souvent seul. Est-ce le sort réservé aux enfants sourds et intégrés ? Être isolés, seuls de leur espèce, coupés d'une vie associative ? Où seul le cercle familial leur permet des échanges suffisants à la vie ? On mesure ici le poids de la famille, qui peut devenir étouffant et disproportionné. L'alternative n'est autre que l'école spéciale, où les enfants sont tous sourds, et son lien fort avec la communauté des sourds. Ce qui pose d'autres problèmes...

C'est à cette époque que Robin se passionne pour la communauté... de l'anneau. Le monde imaginé par Tolkien va être une échappatoire à l'ordinaire, à la monotonie des jours.

Le seigneur des anneaux : c'est un conte empli de descriptions très poétiques, de personnages fabuleux : nains, hobbits, magiciens, elfes... Qui comporte aussi sa part d'ombre, avec des personnages inquiétants : trolls, orques, ainsi que les cavaliers noirs et leur maître maudit : Sauron. Ce sera sa « religion » pour quelques années. Où qu'il aille, où qu'il soit, il emportera avec lui un précieux tome de cet univers fantastique. Toutes ses références se baseront sur les faits et gestes, la dimension et la personnalité des protagonistes : sur la géographie et sur la richesse extraordinaire de ce monde magique.

⁶⁷ D'après Marianne, Robin a appris cette année : à répondre aux mêmes conditions que les autres ; à ne pas déranger la classe dans un environnement plus oral que précédemment ; à adapter son comportement pour ne pas déranger le travail des autres, ce qui a été assez rude pour lui. Elle en déduit que c'est une des années où sa situation était la plus proche de celle des autres enfants. Il est difficile de souscrire à cette interprétation. En effet : est-ce dans une situation où l'enfant sourd ne bénéficie que de peu de support, ou est-ce lorsqu'une codeuse-interprète lui traduit tout ce qui se dit dans la classe qu'il est dans la même situation que les autres enfants ?

